

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse  
**Herausgeber:** La Croix-Rouge suisse  
**Band:** 58 (1949)  
**Heft:** 7

**Rubrik:** Quelques conseils

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

début de son activité dans une fabrique de carrosseries pour autos, il a constaté qu'il y avait un jour de maladie pour 54 jours de travail. Il est arrivé au résultat suivant: un jour de maladie pour 12.500 jours de travail.

L'organisation de la prévention ne contribue pas seulement à maintenir l'ouvrier en bonne santé, elle *représente aussi une excellente affaire économique pour l'industriel*. En effet, les absences pour cause de maladie amènent toujours une diminution importante du rendement. Un dirigeant de la General Electric Corporation qui depuis longtemps avait organisé un service médical très important a fait ce commentaire caractéristique: «Nous le considérons comme le meilleur de nos investissements, car il nous permet de payer de très beaux dividendes.»

### Notre tâche en Suisse

Il existe chez beaucoup de Suisses une méfiance instinctive pour tout ce qui est fait à l'étranger. «Des solutions suisses», nous dit-on. D'accord, il nous faut pour chaque problème trouver des solutions qui correspondent au caractère de notre pays et de notre peuple. Mais que cela ne nous mette pas des œillères! Nous savons bien nous donner en exemple quand il s'agit de montrer aux autres nations combien l'on peut bien s'entendre malgré la diversité des

langues et des coutumes. Sachons aussi nous inspirer de ce qui se fait de bien à l'étranger.

Il est hors de doute que ces services médicaux d'usine à but préventif qui existent aussi bien en France, en Italie, en Belgique qu'en Angleterre, en Tchécoslovaquie, aux Etats-Unis, constituent un grand progrès.

Dans notre pays également, il faut que soient créés des centres de prévention des maladies professionnelles, soit rattachés à une usine ou à un groupe d'usines, soit dépendants d'une institution d'utilité publique ou de l'Etat. Ces centres devront observer une stricte neutralité aussi bien dans le domaine social que politique. Le secret professionnel devra être gardé par les médecins du centre sur les constatations faites. Leur activité sera uniquement préventive, jamais curative: en cas de dépistage d'une affection ignorée, l'ouvrier sera renvoyé à son médecin traitant habituel.

Ainsi ces centres joueront un rôle important: ils contribueront au dépistage précoce des affections professionnelles et amèneront une réduction des risques dus au travail. Leur création correspond aussi bien à l'intérêt des industriels qu'à celui des travailleurs. C'est pourquoi il faut espérer que dans toutes les localités importantes, il se trouvera des médecins, des chefs d'entreprise et des associations ouvrières qui s'attelleront à cette belle tâche.

---

## Quelques conseils

*Ne faites jamais sécher des plantes médicinales ou aromatiques en les exposant au soleil: vous risqueriez de leur faire perdre ainsi une partie de leurs propriétés ou de leur arôme. Placez-les plutôt pendant quelques heures dans un four très doux.*

*Si vous voulez augmenter la température de l'eau d'un bain-marie, ajoutez-y une grosse poignée de sel de cuisine ou, mieux encore, un peu de chlorure de zinc. Ce dernier produit empêche l'eau de bouillir avant qu'elle n'ait atteint une température de 165° C.*

*N'utilisez jamais des bouchons de liège ayant déjà servi sans les nettoyer complètement. Pour cela, plongez-les dans un récipient où vous aurez mélangé 1 litre d'eau avec 1 décilitre d'acide sulfurique. Les bouchons doivent être maintenus complètement immersés, au moyen d'une charge quelconque. Laissez-les tremper pendant 24 heures, puis lavez-les à l'eau bouillante et rincez-les à l'eau claire.*

*Si vous avez des fourmis dans votre cuisine, placez sur le chemin qu'elles suivent habituellement quelques morceaux de sucre bien imbibés de liqueur de Fowler (vous en trouverez dans toutes les pharmacies). Couvrez le sucre avec une soucoupe renversée pour empêcher l'évaporation trop rapide de la liqueur, tout en laissant bien entendu un espace libre pour le passage des insectes. La liqueur de Fowler, à base d'arséniate, est mortelle pour les fourmis; vous devrez seulement avoir la patience de remettre de la liqueur jusqu'à disparition complète de l'ennemi!*